Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

18 FÉVRIER 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVII année • N. 18089

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

A propos de l'Alpe

Ego Perron

Dans les semaines dernières on a lu des articles à propos de la création de l'Alpe, le soi-disant nouveau sujet politique né – on ne comprend pas de quelle façon – à travers peut-être une fédération ou une fusion de partis: Vallée d'Aoste Vive, Renouveau Valdôtain, les Verts ou ce qui reste des Verts, l'Italia dei Valori, le parti de Di Pietro. Il me semble une union faite par nécessité, causée par une crise de consensus et d'adhésions dans les partis respectifs qui ont eu la nécessité d'unir les forces pour ne pas disparaître complètement de la scène politique.

Quelle triste opération.

Quel calvaire doivent vivre certaines personnes : je pense, par exemple, à ceux qui ont quitté notre Mouvement pour adhérer à un autre qui, en si peu de temps, a changé de nom, de composition et d'identité.

Auparavant c'était Aosta Viva, après c'était Vallée d'Aoste Vive, maintenant c'est l'Alpe. Les Verts, quant à eux, pratiquement à chaque législature se sont présentés aux Régionales avec un nom et un symbole différents. Le parti de Di Pietro incarne désormais la contestation pure, le parti du "non" préventif; c'est l'attitude que l'on retrouve chez presque tous les représentants au Conseil de la Vallée de Vda Vive - Renouveau. Toujours contre, toujours non, toujours la contestation dure, pas un acte qui puisse rencontrer un vote favorable de leur part: même pas sur les actes qui vont dans la direction de donner des réponses concrètes à la crise adoptées par le Gouvernement valdôtain, où il y a eu, oui, un timide accord, mais avec beaucoup de distinguos et de « nous, on aurait fait comme ça ».

Quelle difficulté à comprendre la cohérence avec ce qu'on a dit et fait pendant une vie politique et administrative "précédente". Maintenant encore une fois un nom nouveau, un symbole nouveau et un parti nouveau.

Quelle anxiété de ne plus savoir dans quel parti on milite : chaque semestre il y a une fusion, un changement de nom, de symbole ou de militance.

D'ailleurs, cette difficulté est fortement ressentie sur le territoire à l'occasion de la présentation des listes pour les prochaines élections communales. Nulle part, sauf peut-être à Aoste, les représentants de ces forces ne sont présentes sur le territoire à la lumière du soleil avec l'étiquette de leur parti, quand il demandent de former une liste.

La tactique – si de tactique on peut parler – est celle de se présenter comme un groupe loin de la politique, parce que la politique est quelque chose de sale, dont il faut rester distant. Par contre, notre Mouvement a le courage, la cohérence et la dignité de se présenter aux électeurs sans se cacher et sans ce type d'escamotage, en parlant clairement aux gens. Nous, nous ne nous cachons pas derrière les listes civiques. Le Mouvement dira clairement dans quelles listes communales il se reconnaîtra. C'est une façon claire et transparente de se présenter que pas tout le monde adopte. Nous demandons aux gens de douter de ceux qui n'ont pas le courage de se manifester clairement devant eux. Je ne pense pas que ceux qui s'occupent d'administration et donc de politique n'ont pas des idées ou des opinions politiques. C'est impossible. Très souvent, il est beaucoup plus facile de se cacher derrière un doigt. Pour nous il n'en n'est pas ainsi.

Nous avons toujours manifesté clairement notre appartenance, même dans les milieux et dans les moments les plus difficiles, et dans ce passage ce sera encore cette attitude que le monde unioniste prendra.

... » fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Pangloss disait quelquefois à Candide : « Tous les événements sont enchaînés dans le meilleur des mondes possibles… » […]
« Cela est bien dit, répondit Candide,
mais il faut cultiver notre jardin ».
VOLTAIRE

Vive le monde, mais attention à notre Vallée

Au mois d'avril, le Ministère donnera sa réponse définitive

Aoste, tout est prêt pour le départ du projet « City port »

« C'est l'une des dernières conférences de presse *de cette législature. On arrive à la fin de notre mandat, et bientôt nous présenterons aux citoyens un bilan final de ces cinq années de travail ».*

Guido Grimod, syndic d'Aoste depuis 2000, est en train de vivre ses derniers mois en tant que premier citoyen du chef-lieu régional. Le 23 mai prochain, il ne fera plus partie de la liste de l'Union Valdôtaine qui sera présentée aux élections communales.

Mais pendant les trois mois qui restent avant la fin du mandat, il y a encore du boulot à terminer. Et jeudi dernier, dans l'une des dernières conférences de presse de son mandat, le premier citoyen de la ville d'Aoste a fait le point de la situation.

« Un des projets les plus ambitieux de notre programme, celui du "City port", pourrait bientôt démarrer. Les bureaux de la commune, que je remercie pour leur travail toujours ponctuel, ont fait parvenir toute la documentation nécessaire au Ministère de l'Environnement, qui a quarante-cinq jours pour donner son accord à la partie expérimentale du projet ».

Un projet très cher aux yeux de Guido Grimod, mais aussi impor-

SUITE PAGE 7

Nouvelles du Sénat

« 1000 prorogations » et ski hors-piste

Antonio Fosson

Au Sénat, la mesure «1000 prorogations» a été approuvée avec le vote de confiance posé par le Gouvernement.

Par conséquent, la discussion n'a pas pu avoir lieu, avec la possibilité de changer et aussi d'améliorer le texte : le "mécanisme" parlementaire de la confiance, appliqué par tous les gouvernements (pour le Gouvernement actuel, c'est la 28ème fois), est utilisé quand on juge une loi importante mais qui ne peut pas être modifiée, un texte qui doit être approuvé sans entamer un discours même entre compagnons de parti parce qu'ils ne sont pas tous d'accord. Mais surtout, les «1000 prorogations» représentent une loi révélant l'incapacité de décider et d'engager des réformes, conséquence d'un échec législatif. Sans pouvoir prendre des décisions et parcourir de nouvelles routes, on peut alors prolonger seulement les délais des mesures qui étaient d'ailleurs déjà provisoires.

De sorte que dans le texte est prévue une prorogation de l'abolition de la taxe pour les victimes des tremblements de terre, un prolongement des délais de retour pour ces régions qui ont dépassé la dépense sanitaire disponible et qui n'ont pas réussi à accomplir cette réorganisation sanitaire nécessaire pour l'épargne prévue. En outre, dans la loi en question, se prolongent ces "Etudes de Secteur" que plusieurs administrateurs ont définies comme infondées et dangereuses pour plusieurs réalités commerciales et qu'on voulait changer.

Mais nous devons admettre que l'une de ces prolongations, celle qui prévoit que la demande des remboursements électoraux puisse être présentée avec d'autres délais temporels, vienne en aide des petites organisations politiques comme les nôtres qui ne connaissent pas toutes les réglementations bureaucratiques. Nous prenons donc le peu de positivité de cette loi qui nous concerne.

Comme autre sujet au Sénat, au cours de la semaine passée, nous avons discuté de la proclamation médiatique transformée par le Gouvernement en amendement au texte sur la réorganisation de la protection civile qui, suite aux faits tragiques récents, prévoyait de sanctionner lourdement ceux qui dans certaine circonstance pratique le ski alpinisme ou le hors-piste.

Suite à de nombreuses sollicitations – que je remercie – parvenues du secours alpin, des guides et des moniteurs de ski, j'ai commencé à travailler sur le problème qui pénalise ceux qui vivent et travaillent en montagne.

Pour punir les imprudents, on risquait de toucher également ceux

qui affrontent ce sport, qui ne pourra jamais exclure certains risques, avec sérieux et professionnalisme.

Avec un travail de confrontation et de raisonnement sur chaque aspect du problème, nous sommes parvenus à convaincre Bertolaso de couper du texte de loi cet article en proposant cependant de préparer une réglementation raisonnable et partagée à présenter successivement. Au cours de sa réponse à mon intervention au Sénat, le sous-secrétaire Bertolaso m'a accusé de défendre les intérêts corporatifs. Je ne veux pas m'acharner sur ceux qui sont en difficulté et que, dans mon article précédent sur «Le Peuple», j'ai défendu et là aussi nous rapportons chez nous quelque chose de positif.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 12 février 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé l'organisation de la Cérémonie commémorative du 64e anniversaire de l'autonomie régionale et du 62ème anniversaire du Statut spécial, qui se déroulera au Palais régional, le 28 février 2010.
Il a en outre décidé que la Région participera à la manifestation « *Io lavoro nel settore turistico-alberghiero e benessere* », organisé par l'agence *Piemonte lavoro*, qui aura lieu à Turin, les 5 et 6 mars et les 9 et 10 octobre 2010.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a octroyé une aide de 6.000 euros au *CERVIM* de Quart, en vue de la réalisation du projet de formation intitulé « *Corso di potatura della vite con il metodo Simonit & Sirch* ».
Il a, en outre, donné son feu vert à l'organisation de six cours permettant d'obtenir l'autorisation pour acheter des produits phytosanitaires et leurs additifs, classés comme très toxiques et nocifs.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Conformément aux articles 47 et 48 de la loi régionale n° 27 de 1998 portant texte unique en matière de coopération, des aides d'un montant de 51.000 euros ont été octroyées à deux sociétés coopératives valdôtaines.

PER DICHIARAZIONI DI SUCCESSIONE TESTAMENTI E CONSULENZA LEGALE
Tel. 329 0618919
E-mail:
successioni@live.it

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
Le Gouvernement a approuvé la rectification du budget prévisionnel 2010-2012 pour ce qui est de la mise en place du programme annuel des actions en matière de politiques actives de l'emploi, des actions de formation professionnelle, ainsi que des activités d'orientation et de développement des actions visant à favoriser l'emploi.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a approuvé la participation de deux enseignants et de trois élèves des écoles secondaires du deuxième degré à une rencontre internationale de simulation dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies, qui se tiendra au Royaume-Uni, du 28 février au 3 mars 2010.
Des cours pour débutants de ski alpin, de ski nordique, de surf des neiges et de luge sur piste naturelle ont été organisés au mois de mars 2010, pour les élèves des écoles secondaires.
Le Gouvernement a transféré aux institutions scolaires du deuxième degré des fonds exclusivement destinés à la réalisation de cours de rattrapage pour l'année scolaire 2009/2010.
Une enveloppe de 80.000 euros a été consacrée à cet effet.
Il a par ailleurs décidé que le Service des expositions participera aux Salons du livre qui auront lieu à Paris, à Turin, à Passy et à Grenoble, au cours de l'année 2010.
L'Exécutif a défini les tarifs préférentiels d'accès aux châteaux ouverts au public appartenant à l'Administration régionale, aux musées, aux sites archéologiques et aux salles d'exposition, à l'occasion des initiatives suivantes : « *A San Valentino, innamorati dell'arte* », les 13 et 14 février, et « *Donna arte* », les 6 et 7 mars.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a entériné l'avis de concours pour l'admission d'un médecin au cours triennal de formation à plein temps en médecine générale, qui se tiendra au cours de la période 2010-2013.
La convention entre la Région, *Finaosta SpA*, l'Agence *USL* et la société *Complesso ospedaliero regionale Umberto Parini* a été approuvée, en vue de la réalisation du centre hospitalier.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
L'Exécutif a décidé de renouveler – pour une période de dix ans, à compter du 12 avril 2010 – la sous-concession minière *Val Veny* d'eau thermale – dénommée *Monte Bianco-Fonte Mont Blanc* – au hameau Peuterey de Courmayeur, à la société *Sorgenti Monte Bianco Terme di Courmayeur* de Morgex.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Aux termes de la loi régionale n° 19 de 2001, le Gouvernement a octroyé des aides en capital d'un montant de 182.000 euros à huit entreprises hôtelières de tourisme et d'accueil.
Pour l'année 2010, des cours d'habilitation et de recyclage relatifs à la fourniture d'aliments et de boissons au public et à la vente de denrées alimentaires ont été mis en place.
Enfin, l'Exécutif a prévu l'organisation d'un cours de préparation aux examens pour l'immatriculation au répertoire des courtiers en immobilier.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine 29, Av. des Maquisards 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

OBIETTIVO LAVORO NEWS : COMMENT PARTICIPER AUX APPELS PUBLICS
Comment fonctionnent-ils et qu'arrive-t-il à celui qui participe aux sélections au moyen d'appel public chaque mercredi aux Centres d'emploi régionaux ? Obiettivo Lavoro News, la revue cofinancée par le Fonds Social Européen, présente un dossier entièrement dédié aux procédures pour accéder aux « *chiamate pubbliche su presenza* ».
Dans trois rubriques sont reportées des informations adressées à ceux qui entrevoient à travers la gestion autonome d'une entreprise une occasion d'emploi et de croissance professionnelle : le concours, proposé par Unicredit SpA et les Giovani Imprenditori di Confindustria, pour soutenir la naissance et la croissance de nouvelles entreprises et les aides financières pour la réalisation d'installations photovoltaïques pour la production d'énergie électrique destinée au libre marché. La troisième nouvelle concerne le concours pour la production d'une vidéo sur la capacité de l'entrepreneur, auquel peuvent participer des amateurs jusqu'au 19 avril prochain.
Les nouvelles offres d'emploi du secteur privé provenant des trois centres pour l'emploi sont comme toujours présentes sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

ECHÉANCES INVALIDITÉS CIVILES
L'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales informe qu'échoient les délais au titre de la loi régionale 11/99.
Les titulaires des indemnités d'accompagnement sont tenus, jusqu'au 31 mars de chaque année, de présenter – sous peine de suspension de la subvention – une déclaration de responsabilité (au titre de la loi régionale 18/99 et du DPR 445/2000) concernant la subsistance ou pas d'un état d'hospitalisation dans une structure d'assistance.
Les titulaires de chèque mensuel d'invalidité sont tenus, jusqu'au 30 avril de chaque année, de présenter – sous peine de suspension de la subvention – une déclaration de responsabilité (aux termes de l'art. 35 de la loi 247/2007 et du DPR 445/2000) concernant la subsistance ou pas de l'état d'impossibilité de se rendre au travail.
Le formulaire d'auto-certification peut être retiré à la Direction Invalidité civile et Assistance aux immigrés, 4 lieu-dit Grand-Chemin – 11020 Saint-Christophe, aux Patronats ou bien déchargés du site Internet de l'Administration régionale http://www.regione.vda.it/servsociali/invalidita civile i/invalidi i/modulistica i.asp.
Après être rempli et signé, il doit être remis du lundi au vendredi de 9h à 12h, ou bien expédié à la même adresse (tél. : 0165-273111).

FONDS SOCIAL EUROPÉEN : EMBAUCHE DE 18 COLLABORATEURS POUR L'AGENCE DE L'EMPLOI
La Présidence de la Région communique que le Gouvernement régional a approuvé l'embauche de 18 collaborateurs qui seront engagés dans le cadre opérationnel Emploi du Fonds Social Européen, pour soutenir des initiatives pour le développement du Plan triennal de la Politique de l'emploi, approuvé par le Conseil régional. Le personnel a été embauché (11 collaborateurs techniciens et 7 opérateurs administratifs), suite à des épreuves sélectives, et finalisé au soutien d'activités de modernisation et d'amélioration des services pour l'emploi et de programmation et de réglementation des politiques de l'emploi actives et préventives, comme le guichet d'Orientation d'Aoste, et pour l'exécution du programme opérationnel avec une référence particulière aux initiatives adressées à l'information et à la communication des opportunités d'emploi en Vallée d'Aoste. Certains des nouveaux embauchés, qui seront à la disposition de l'Agence pour l'Emploi pendant les trois prochaines années, s'occuperont aussi du développement de l'apprentissage, ainsi que de la promotion et du soutien pour la création de nouvelles entreprises.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Le carnaval 2010 est terminé

Masques, folklore, musique, traditions et divertissements

Comme cela arrive habituellement, cette année également, le carnaval a obtenu un grand succès.
Dans plusieurs pays de la région, les masques ont animé les routes et les places remplies de couleurs et de joie, en rassemblant petits et grands pour des journées de fête.
Le carnaval de la Coumba Frèide, très apprécié par les citoyens, a vu comme protagonistes, encore une fois, les défilés, les danses traditionnelles et les landzettes, personnages typiques de cette zone.
Dans la basse Vallée, le carnaval de Verrès, avec ses personnages historiques guidés par Catherine de Challant et Pierre d'Introd, interprétés respectivement cette année par Juliscka Leonardi et Stefano Mosca, s'est achevé avec les deux soirées au château : le lundi 15 février, avec le Gran Galà et le mardi 16, avec la fête masquée.
De nombreuses initiatives ont été encore organisées à Pont-Saint-Martin pour les célébrations du centième anniversaire du carnaval : samedi dernier, le défilé des personnages des années passées a précédé la présentation de la nymphe 2010, à savoir Claudia Frassy.
Le spectacle a continué avec la course de chars romains, remportée par l'Insula Pontis Romani.
Enfin le grand final, mardi soir, quand le diable pendu au pont a été brûlé et que le ciel s'est rempli de couleurs grâce au spectacle de feux d'artifices, offert par la Cva, Compagnie Valdôtaine des Eaux.

A gauche, le feu d'artifice de mardi dernier, à Pont-Saint-Martin.

Au-dessous, la population du bourg de la Basse Vallée sur le pont et les "militaires" du Carnaval d'Oyace.

Plus bas, les groupes de Landzettes de la Coumba Frèide ; au fond, les gardes et Catherine de Challant et Pierre d'Introd du Carnaval de Verrès

Jovençan, bilan positif du syndic Sandro Pepellin qui se présentera à nouveau

Agriculture et services sont les secteurs mis en évidence

«*En tenant compte qu'il s'agit d'une petite structure administrative et que le pays n'est pas grand non plus, je crois qu'avec la Junte on a fait du bon travail. Tous mes collègues se sont énormément impliqués afin d'obtenir des résultats satisfaisants. Je suis disponible pour présenter à nouveau ma candidature lors des élections municipales du mois de mai pour guider encore la Commune*». Voilà le bilan que le syndic de Jovençan Sandro Pepellin trace en examinant le travail accompli pendant la dernière législature avec sa Junte. «*A partir du moment où Jovençan est un pays dans lequel les secteurs principaux sont représentés par l'agriculture et les services* – souligne le premier citoyen, en rappelant qu'on définit Jovençan "le pays des Reines et des reinettes, des pommiers et des amandiers" – *notre Administration s'est occupée surtout de ces deux domaines*».

En prenant donc en analyse les œuvres réalisées dans les cinq dernières années, le syndic rappelle d'abord le nouveau siège de la Commune: «*Grâce à un projet Fospi, en 2007 nous avons transféré les bureaux de l'administration communale dans cette structure. Maintenant, nous sommes en train de réaménager la zone du parking, de l'école et du terrain de foot, tout près de l'ancienne Maison communale, où seront réalisés un garage, un espace pour les Sapeurs-pompiers et des vestiaires*».

En outre, après les travaux qui seront terminés probablement durant le mois de novembre 2010, le bâtiment de l'ancien Presbytère de Jovençan, une maison datant du dix-septième siècle, deviendra "La Maison des anciens remèdes – Centre pour l'actualisation de l'usage des plantes officinales", à savoir un centre d'interprétation pour la conservation, la transmission, l'actualisation et la valorisation des savoirs et des pratiques liées aux différents usages des plantes officinales ancestrales en Vallée d'Aoste. "*Pendant l'année 2002* – explique Sandro Pepellin – *l'Administration communale a acheté cet édifice pour deux raisons: il est intéressant du point de vue architectural et en raison de sa position dans le centre du pays, tout près de la maison communale. Après une rencontre avec le Brel et l'Assessorat de la Culture on a décidé de le valoriser, en créant ce centre de recherche sur les plantes officinales, sur le goût et sur l'usage des herbes utilisées en cuisine*».

Dans le domaine de l'environnement, la Commune de Jovençan a réalisé, en collaboration avec la Communauté de Montagne Mont-Emilius, un centre communal pour la remise destinée au tri des déchets.

«*A présent* – ajoute le premier citoyen – *on obtient un pourcentage du tri des déchets qui arrive environ à 35%. Pour améliorer cette donnée, nous sommes en train de mettre en place un projet pour installer sur le territoire des récipients sous terre, qui seront équipés pour le tri des déchets*». L'Administration a également en chantier la restructuration des écoles maternelles et primaires du pays: ayant, en effet, présenté le projet, l'édifice sera adapté aux nouvelles normes en matière d'énergie, pour qu'il obtienne la classe A.

«*Nous tenons particulièrement en considération l'élargissement et la sécurité de la route régionale qui transite sur notre territoire* – souligne le Syndic – *nous avons déjà approuvé le projet préliminaire et nous attendons l'accord de la part de l'Administration régionale concernant le projet définitif*».

Denis Falconieri

SANDRO PEPELLIN est né, à Aoste, le 26 juillet 1951. Entrepreneur, il est marié et a deux enfants, Simone qui a 27 ans et Virginia 22.
Son expérience dans l'Administration commence en 1985, lorsqu'il est élu conseiller et nommé assesseur. A partir de 1988 et jusqu'en 1990, il recouvre la charge de premier citoyen et, ensuite, il est encore élu syndic lors des élections de 2000 et 2005.
Pour les prochaines élections, il est disponible pour se présenter à nouveau à la tête de la Commune de Jovençan.
Actuellement, la Junte est composée par Nadia Laffranc, syndic adjoint avec délégation au Tourisme, au Commerce et à l'Artisanat, Silvio Clos, assesseur à l'Agriculture, à l'Environnement et au Territoire, Clément Désaymonet, assesseur à l'Urbanisme et aux Travaux publics, et Piero Bionaz, assesseur à la Culture, aux Politiques Sociales et aux Sports.

La Salle, le syndic sortant Cassiano Pascal se dit encore disponible pour administrer la commune

Un grand effort dans le domaine des politiques sociales

La commune de La Salle compte environ 50 hameaux, tous habités, et un cinquième du total des routes régionales se trouvent sur son territoire à savoir cent dix kilomètres. «*Il s'agit d'un territoire énorme de ce point de vue* – commente le syndic Cassiano Pascal – *à partir de 2006, nous avons beaucoup travaillé afin d'améliorer la trame très serrée des routes qui se trouvent à l'intérieur du Chef-lieu, mais aussi de celles qui relient les différents villages et les hameaux*». Le premier citoyen rappelle qu'une intervention importante, avec le soutien de la Communauté de Montagne Valdigne, a été faite pour la construction du nouveau pont de Chabodey, qui relie les deux versants de la Commune, «*un projet suivi de très près par l'Administration* – souligne Pascal – *le nouveau pont, inauguré en décembre 2008, permet finalement aux poids lourds de passer de l'autre côté en toute sécurité, en mettant ainsi le mot fin à un grand désagrément*».

Mais c'est dans le domaine des politiques sociales que l'Administration communale a été davantage active. Toujours avec la collaboration de la Communauté de Montagne, plusieurs œuvres ont été réalisées pour agrandir et améliorer l'école maternelle de Derby, celle primaire, qui se trouve à La Salle, au lieu-dit Chef-lieu, sans oublier qu'au mois de mars sera inaugurée la nouvelle crèche. «*La croissance démographique qu'on enregistre dans notre Commune* – explique le premier citoyen de La Salle – *est probablement l'une des plus hautes de la région. Avec ces interventions, nous avons voulu donner une réponse à ce phénomène et, en même temps, fournir des services efficaces et adéquats à nos citoyens*».

Du côté de l'environnement, le pourcentage du tri des déchets est assez élevé: «*Nous avons misé sur le compostage "de proximité"* – commente le Syndic – *en faisant cadeau d'une compostière à chaque famille qui possède du terrain et en leur ajoutant aussi 10% de rabais sur la taxe des déchets*».

Ensuite, à l'intérieur du projet de reclassement naturaliste et touristique de toute la zone en septembre a été inaugurée, au lieu-dit Le Pont, le parcours naturaliste de la Réserve naturelle Marais.

Le projet de récupération a été réalisé en visant à la sauvegarde de la biodiversité, pour favoriser ainsi le stationnement et la reproduction des oiseaux migrateurs, la conservation du milieu et des espèces végétales caractéristiques et la juste utilisation de la zone.

Dans le secteur touristique, La Salle est en train de vivre un essor: «*Les personnes qui ont la possibilité d'acheter une maison* – raconte le premier citoyen – *choisissent notre commune parce qu'elle a gardé sa nature de pays de montagne, en respectant le territoire et en permettant une meilleure qualité de la vie*».

En conclusion, Cassiano Pascal se tourne vers les élections municipales du mois de mai: «*J'ai donné ma disponibilité pour être encore une fois à la tête de la Commune de La Salle. La semaine prochaine la Section se réunira pour faire ses évaluations et prendre une décision. Avec ma Junte, on a toujours travaillé en harmonie.*

En particulier, je voudrais remercier mon syndic adjoint, Michèle Pacaud qui pendant ces années a fait vraiment un travail excellent et qui, pour des raisons personnelles, ne se présentera plus».

Denis Falconieri

CASSIANO PASCAL est né, à La Salle, le 11 juin 1957, il est célibataire et fait le syndic à plein temps.
Son expérience dans l'Administration commence au mois de juin 2000, lorsqu'il est élu syndic de La Salle. Ensuite, pendant les élections de 2005, il est confirmé à la tête de la Commune.
En attendant de rencontrer la Section, qui se réunira dans les jours prochains pour analyser la situation et faire certaines évaluations, il a donné à nouveau sa disponibilité pour se présenter aux élections municipales de 2010.
Actuellement, la Junte est composée par Michèle Pacaud, syndic adjoint avec délégation aux Travaux publics et à l'Education, Antonio Chiarella, assesseur au Budget et aux Politiques sociales, Franco Ottoz, assesseur aux Travaux publics, et Attilio Tampan, assesseur au Tourisme. La majorité du Conseil communal est composée par Margaux Bellone, Elio Champion, Dario Coccoz, Enrico Donnet, Osvaldo Durand et Alberto Ganassi.

Introd, le syndic sortant Osvaldo Naudin deviendra conseiller

«Heureux du travail de mes mandats»

Pendant treize ans entre 1989 et 2009, le petit pays d'Introd a eu l'occasion de pouvoir accueillir dans sa communauté un Pape. Dix fois Jean-Paul II, trois fois Benoît XVI. Pas mal, pour un village de 500 habitants.
«C'est une des plus grandes satisfactions que j'ai vécues en tant que syndic de cette belle commune. - dit Osvaldo Naudin, qui lundi 24 mai prochain ne sera plus le premier citoyen du village de la haute vallée après plus de trente ans de service - *Recevoir le Pape parmi nous, c'est sûrement un grand atout touristique pour notre zone et pour la Vallée d'Aoste tout entière, mais aussi la possibilité d'être d'une certaine façon - pendant quinze jours de l'été - au centre du monde».*
Les séjours de Jean-Paul II avant et de Benoît XVI plus tard ne sont, tout de même, qu'un exemple des nombreux événements qui se sont produits à Introd pendant ces trente années d'administration Naudin.
«Je pense, par exemple - dit encore Osvaldo Naudin - *à la maison de retraite pour personnes âgées qui a été inaugurée en 1993. Tout le monde ne se rappelle probablement pas des problèmes que l'administration a rencontrés, en ce temps-là: on a travaillé pendant longtemps pour la réalisation de cette jolie structure, qui après presque vingt ans est encore fonctionnelle et moderne. Et je pense aussi aux travaux, plus récents cette fois, grâce auxquels on a modernisé les écoles élémentaires et la salle de sports».*
Pendant ces années, la commune d'Introd est parvenue à résoudre beaucoup de problèmes, grands et plus petits. *«Je reste convaincu que la meilleure arme dont on a disposé pendant toutes ces années est l'esprit de collaboration que j'ai toujours eu au sein du Conseil et de la Junte, mais aussi la capacité de se confronter avec les pays voisins pour essayer de rassembler les forces au moment de circonstances particulières. Je pense, par exemple, à l'aqueduc qui vient d'être construit en collaboration avec les administrations communales de Villeneuve et Valsavarenche, ou aux travaux également dans le domaine agricole qu'on a terminés avec la commune d'Arvier. Bien souvent les ressources de nos communes ne peuvent pas être suffisantes, pour faire des investissements importants. Voilà pourquoi, il faut toujours chercher de l'aide - ou mieux, la collaboration – de ses voisins. Je crois que cette politique a obtenu de bons résultats, durant ces années».*
Pour le futur d'Osvaldo Naudin, il y a encore du travail au sein de l'administration. Il ne sera plus syndic - la loi des trois mandats le lui en empêche - mais le syndic sortant est plus que jamais décidé à se présenter à nouveau aux électeurs comme simple conseiller.
«Le groupe avec lequel je travaille depuis longtemps a parlé et discuté longuement de la question. Nous avons trouvé une solution commune. Le candidat syndic sera Vittorio Anglesio, mon adjoint au cours de ces dernières législatures.
Son "second" sera Riccardo Desaymonet, qui a une bonne expérience en tant qu'assesseur. L'équipe sortante est en grande partie confirmée, et il y aura sûrement quelques jeunes qui se présenteront. Quant à moi - conclut Osvaldo Naudin - *je crois assez au projet que l'on essaye de réaliser depuis quelques années, et je veux proposer mon aide (et mon expérience) à la communauté d'Introd».*

F.D.

OSVALDO NAUDIN est né, à Aoste, le 17 septembre 1946. Marié et père de deux enfants - Alice et Emile - il est le syndic de la commune d'Introd depuis 1980. Au cours de sa longue carrière administrative, il fut aussi vice-président de la Communauté de Montagne Grand-Paradis entre 1980 et 1995 et président du Consortium de gestion des communautés pour les personnes âgées d'Introd et d'Arvier de 1993 à 2001.
Actuellement, il est président du Consortium d'amélioration foncière "Ru du Ponton" et président de la communauté du Parc du Grand-Paradis depuis sa fondation en 2001. La junte de la commune d'Introd est actuellement composée par le syndic Osvaldo Naudin, par son adjoint Vittorio Anglesio et par les assesseurs Riccardo Desaymonet (Travaux publics), Giorgio Dayné (Structures communales) et Paolo Saudin (Instruction publique et Politiques sociales). Dans le conseil sont présents aussi Franco Brunet, Jacques Buillet, Loris Chevrère, Luca David, Marco Martin, Ewa Noskowiak, Maria Vittoria Pepellin, Jean-Claude Perrin et Gérard Sarriod d'Introd.

Rhêmes-Saint-Georges

Dans le dernier numéro de "Le Peuple Valdôtain", dans l'article concernant la commune de Rhêmes-Saint-Georges intitulé «L'équipe "en rose" voudrait être confirmée», le syndic sortant Laura Cossard venait d'être présentée comme le prochain candidat de la liste de l'Union Valdôtaine. La liste à laquelle Laura Cossard et son adjoint Nella Thérisod sont en train de travailler est – au contraire – une liste civique composée par des membres de différents partis politiques.
Nous vous prions d'accepter nos excuses pour la faute commise.

Sarre ne veut pas être un dortoir. «On doit créer un pôle culturel»

«On a travaillé pour un pays bien vivant»

Une ligne politique claire et précise : Sarre est et doit rester un pays vivant. Il n'y a aucun doute pour Roberto Vallet, syndic de la commune de la haute vallée depuis deux ans : l'administration communale de Sarre doit travailler afin de permettre au pays d'évoluer. *«Sarre est un pays de la périphérie de la ville d'Aoste* - dit le syndic - *et il est évident que le chef-lieu régional peut apporter de nombreuses opportunités à nos citoyens aussi. Mais nous ne voulons pas devenir un pays "dortoir", comme désormais cela se produit assez souvent dans des situations géographiques comme la nôtre. On doit essayer de donner nous aussi des réponses à nos jeunes surtout, afin qu'ils restent sur notre territoire et qu'ils puissent le faire croître au mieux».* Une politique sociale et territoriale très claire, que l'administration de Sarre poursuit depuis quelques années déjà. Dans cette optique, en effet, l'administration a décidé d'acheter la gare auprès des "Ferrovie dello Stato". *«C'est un investissement important* - explique encore Roberto Vallet - *qui entre quand même dans une optique plus grande. Avec la requalification de l'ancienne maison communale, on espère créer à Sarre un espace culturel important qui soit une ressource pour les jeunes. La bibliothèque, qui en ce moment même est placée dans un autre endroit, sera la partie fondamentale de ce pôle sur lequel toute l'administration compte énormément».*
Les jeunes bien sûr, mais dans un passé plus récent les administrateurs ont pensé aussi aux familles. *«Nous avons la chance d'avoir une crèche qui est capable d'accueillir 24 enfants, plus un service de garderie pour 18 autres bébés. Ces conditions nous permettent de répondre positivement à presque 100% des demandes qui nous parviennent de notre territoire communal».*
Mais pendant les dernières années, Sarre a pensé aussi à "l'administration ordinaire". *«On vient de restaurer le village de Pleod, et un projet a été présenté au Fospi pour le réaménagement du village de Rovine. D'importants travaux sur l'aqueduc ont été faits également».* Dans le futur de Roberto Vallet il y a encore du travail au sein de l'administration bien sûr. *«J'ai annoncé ma disponibilité au groupe qui a gouverné le pays pendant ces dernières années mais je veux aussi continuer mon travail auprès de l'Ivat».*

F.D.

ROBERTO VALLET, né en 1958, est syndic de la commune de Sarre depuis le mois de juillet 2008. Mais sa carrière administrative a commencé il y a plus de dix ans : en 1995, il devient assesseur à l'Education et aux Politiques juvéniles, en 2000 et 2005, il est élu syndic adjoint de la commune avec Diego Empereur. Il y a deux ans, lors des élections régionales lorsque l'ancien premier citoyen du pays est élu au Conseil de la Vallée, Vallet devient le syndic.
Directeur de l'Ivat depuis 1999 - dont il était le secrétaire depuis sa fondation, en 1985 - il a une fille. Au conseil communal avec lui il y a aussi Sandro Bal, Ugo Comé, Luigi De Luca, Marco Fiou, Ivan Gerbore, Michel Juglair, Aldo Limonet, Ivana Meynet, Tiziana Vilma Miodini, Lorenza Palma, Piero Pellu, Massimo Pepellin, Luigi Persod, Santina Polimeni, Domenico Salvador et Luca Spadaccino.

FAVRE GIUSEPPE
di FAVRE V. e R. S.n.c.
PREFABBRICATI IN CEMENTO E COMMERCIO MATERIALI EDILI
PRODUZIONE E VENDITA:
AUTOBLOCCANTI
mattoni e blocchi in CLS e ARGILLA,
tubi normali e autoportanti in CLS, colmi,
cordoli stradali, pali da vigna e recinzione,
pozzetti, vasi, fosse biologiche,
fioriere, fontane, ecc.
IMMAGINE GENERICA DI BLOCCHI DI COSTRUZIONI
Fraz. Clos, 7 - 11020 ARNAD (AO)
☎ e Fax 0125 966165 (ufficio) - ☎ 0125 966009 (abitazione)
e-mail: info@favreg.it - www.favreg.it

Le coin du dialogue

Luciano Caveri

C'est désormais depuis l'année 2000 que je m'occupe de droit communautaire, et ce de manière approfondie. Cela dérive de deux fonctions : la première au Parlement européen où j'ai eu la chance de devenir Président de Commission et par conséquent de siéger au sein d'un lieu privilégié, et la seconde – après 2003 et donc avec une continuité assez utile – avec mon entrée au Comité des Régions, où j'ai été récemment reconfirmé et nommé Président de la Délégation italienne.
Ces dix années m'ont permis d'approfondir une matière complexe et d'entrer dans les méandres les plus secrets, ceux qui ne se connaissent pas en lisant les livres mais en les fréquentant au quotidien et dans la vie de tous les jours. Je suis heureux d'avoir pu réaliser cela car l'Union européenne est et reste une dimension essentielle pour chacun d'entre nous, inhérente à la citoyenneté européenne que nous avons, mais il y a aussi une dimension plus politique et moins personnelle qui vaut pour notre Région autonome et pour l'entier peuple valdôtain. Tout en connaissant les risques que pourraient engendrer un centralisme européen, s'ajoutant au centralisme romain limitant ainsi nos espaces de liberté, qu'il soit clair qu'aujourd'hui nous ne pouvons que rester et nous sentir profondément pro-européens. Cela ne signifie pas accepter stupidement toutes les décisions qui sont prises et ne pas se battre en particulier afin que fédéralisme et subsidiarité pénètrent au plus profond des organes vitaux de l'Europe, en nous permettant d'adhérer encore plus à ce processus d'intégration européenne qui est l'un des traits distinctifs de la politique valdôtaine.
La crise économique actuelle – et les actions qu'il faut mettre en place afin d'éviter la multiplication des nouvelles pauvretés – est un test décisif et c'est justement dans son combat contre la récession que le niveau régional s'est avéré précieux car c'est là que se démontre le caractère concret de l'action et où il faut toujours mieux satisfaire l'attente des citoyens. Que l'Union n'oublie jamais cette dimension internationale sinon elle suffoquerait dans une triste dimension provinciale.

Approbation par le Conseil de la Vallée

Soutien des coûts de l'énergie électrique

Entretien réalisé par Raphaël Bixhain

Lors de séance du 10 février dernier, le Conseil de la Vallée a approuvé, par 26 voix favorables et 5 voix contraires (Vallée d'Aoste Vive/Renouveau), le projet de loi « Interventions régionales en soutien des coûts de l'énergie électrique pour les utilisations domestiques ».
C'est le Conseiller Diego Empereur, Chef de Groupe et Président de la Commission Essor économique, que nous avons interrogé à ce sujet en qualité de rapporteur du projet de loi qui a été approuvé.

Conseiller Empereur, pouvez-vous nous expliquer la genèse de cette loi ?
« L'intervention législative sur laquelle nous avons été appelés à nous prononcer aujourd'hui trouve ses racines dans deux précédentes lois régionales. Le soutien aux familles valdôtaines, par le biais d'une réduction sur le coût de l'énergie électrique, avait été sanctionné pour la première fois en 2008, à l'occasion de la loi n°9, sur la rééquilibration du budget. Ensuite, la même mesure avait été prévue et insérée dans l'ensemble des actions régionales « anticrise », introduites par la loi n°1 de 2009. Aujourd'hui, en raison du fait que la phase de difficulté économique paraît régresser, mais ses effets impliquent encore des difficultés pour notre communauté, la volonté est d'offrir une dignité propre à cette réduction, de façon à ce qu'elle assume la valeur d'un point de repère pour nos familles.
C'est ainsi, avec la volonté donc de « faire croître » cette mesure, que le projet de loi a vu le jour. La réduction appliquée – établie par des conventions entre la Région et les sociétés de distribution actives dans notre région – reste fixée dans le pourcentage de 30% sur la « componente energia » de la facture. Cependant, proposer une initiative législative spécifique signifie, avant tout, un financement sur plusieurs années de ce soutien et non, comme cela a été le cas jusqu'à présent, de douze mois en douze mois. Pour le dire simplement, il s'agit d'assurer la stabilité de cette aide. »

Et que pouvez-vous nous dire en ce qui concerne la couverture économique prévue ?
« La couverture économique imaginée est conforme à la périodicité triennale du budget de la Région 2010/2012, avec la possibilité, évidemment, de financer à nouveau la loi sur les exercices suivants. En effet, si l'on ne peut pas considérer l'énergie électrique comme le meilleur vecteur de satisfaction des besoins en termes de chauffage domestique, elle ne peut cependant pas être négligée puisque, en présence de conditions climatiques comme celles que nous avons en montagne, les consommations

électriques peuvent devenir significatives et atteindre des niveaux supérieurs à la moyenne nationale. Ces pour ces raisons qu'une aide visant à réduire les coûts des factures d'électricité ne peut être vue comme une intervention conjoncturelle, mais il est opportun que s'installe toujours plus dans notre région un caractère de continuité. »

Venons-en maintenant aux échéances de présentation des requêtes…
« Les personnes qui présenteront les requêtes d'ici au 30 juin 2010 auront la reconnaissance de la réduction à compter du 1er janvier 2010, indépendamment de la date d'entrée en vigueur de la loi. Les personnes qui ont effectué leurs requêtes avant la fin de l'année 2009, sur la base de la norme précédente, auront la réduction reconnue à partir de 2008 et ne devront plus effectuer à nouveau la requête pour le futur sauf en cas de changement du fournisseur d'énergie.
Toujours par rapport au caractère permanent de ce régime, il faut considérer l'importance d'avoir prévu comme obligatoire la réduction de la part de la société conventionnée non au-delà de la troisième facture suivant la date de présentation de la demande. »

Approbation d'un document sur le fédéralisme fiscal

Coordination des Autonomies spéciales

C'est le vendredi 29 janvier 2010 que s'est déroulée à Aoste la Coordination des Autonomies spéciales dans le cadre de la Conférence des Présidents des Assemblées législatives des Régions et des Provinces autonomes, qui s'est réunion afin de réfléchir sur le thème de l'application de la loi n° 42 de 2009 sur le fédéralisme fiscal. Etaient présents à cette réunion le Président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise, les Présidents des Assemblées des Régions du Frioul-Vénétie Julienne, Edouard Ballaman, de la Sicile, Francesco Cascio, de la Province autonome de Trente, Giovanni Kessler, le Vice-président du Conseil de la Sardaigne, Michele Cossa, le Coordinateur de la Conférence et Présidente de l'Emilia Romagna, Monica Donini.

Après une ample discussion entre les représentants venant d'être cités, la réunion s'est conclue par l'approbation d'un document où les Présidents considèrent *« opportun que, dans la poursuite des objectifs du fédéralisme fiscal, les niveaux d'efficacité acquis soient sauvegardés sans mettre d'aucune manière en discussion les standards assurés jusqu'à présent, en s'engageant à atteindre les objectifs de péréquation et solidarité qui sont à la base du processus fédéraliste et aussi des raisons historiques des particularités. »*
Les Président mettent donc en évidence que *« toute évaluation concernant les ressources financières attribuées à chacune des autonomies doit toujours être rapportée au large rayon d'action des compétences et des fonctions effectivement exercées par ces dernières, aussi dans le cadre changeant des politiques publiques sur lesquelles le système communautaire et le système national ont eu une incidence. »*
En outre, la Coordination souhaite que *« le débat sur l'application du fédéralisme fiscal se déroule dans l'esprit d'une collaboration loyale pour résoudre le contentieux actuel et pour construire, dans le plein respect des sources constitutionnelles, un cadre de certitudes juridiques et financières visant à favoriser la pleine prise de responsabilités à tous les niveaux institutionnels, pour garantir la transparence envers les citoyens et une synergie toujours plus importante avec les Régions à statut ordinaire. »*
La Coordination des spéciales a rappelé *« la volonté d'entreprendre une activité synergique et coordonnée dans le processus d'application du fédéralisme fiscal, ainsi que dans le respect des positions individuelles et des autonomies spéciales respectives, en soulignant la nécessité que toutes les décisions qui ont une incidence sur les aménagements statutaires soient prises en pleine concertation avec les Régions. »*
Enfin, pour les Présidents *« l'application du fédéralisme fiscal est une occasion importante et stratégique pour valoriser les prérogatives et les compétences déjà prévues statutairement, afin de promouvoir des politiques de développement indispensables pour faire en sorte que l'autonomie fiscale soit une opportunité pour le Pays. »*

Assemblées législatives régionales

Le Président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise a participé, vendredi dernier 12 février, à Bologne, à l'Assemblée plénière de la Conférence des Présidents des Assemblées législatives des Régions et des Provinces autonomes.
« L'Assemblée – a déclaré le Président Cerise – *a partagé les contenus du document sur le fédéralisme fiscal approuvé par le Coordination des spéciales au cours de la réunion d'Aoste, appréciant la volonté de promouvoir une reconnaissance des fonctions exercées par les Régions à Statut spécial et des dispositions d'application s'y rapportant en matière de finances, et ce afin de faciliter la lecture des compétences exercées par ces dernières. »*
Et le Président du Conseil de la Vallée d'ajouter : *« Au cours de la réunion, vu l'engagement électoral des Assemblées des Régions à Statut ordinaire, il m'a été demandé, dans ma fonction de Vice-coordinateur, d'assurer le suivi d'une série d'activités revenant à la Conférence. Il s'agit d'une tâche que j'assume avec un grand honneur, dans le plein respect des rôles et des indications de la Conférence elle-même. »*

Aoste, le rapport sur l'activité du Conseil communal en 2009

Le président René Favre : « Toujours en avant »

L'activité du Conseil Communal en 2009 a été illustrée par son président René Favre et par son vice Patrizia Carradore, lors d'une conférence de presse mercredi 10 février.

« *La Présidence du conseil communal* – a expliqué René Favre – *existe seulement depuis 1994. S'agissant d'une institution assez jeune, à partir du moment où nous avons commencé à travailler en 2005, nous avons poursuivi deux objectifs principaux : la consolidation de cette institution et la valorisation du rôle de l'assemblée élective* ».

La tête baissée, le président Favre s'est donc penché sur la dernière législature afin de donner plus d'espace aux Conseillers : « *Mon dicton est "toujours en avant". L'assemblée a des pouvoirs qui doivent être interprétés et utilisés le mieux possible : je suis particulièrement satisfait du nouveau règlement du Conseil communal, qui a été inauguré il y a un mois et qui a été entièrement écrit par les Conseillers* ».

En prenant donc en analyse l'activité du Conseil pendant l'année passée, l'assemblée s'est réunie 26 fois, les interpellations et les interrogations présentées ont été 8, tandis que les motions discutées ont été 67, parmi lesquelles 4 ont été approuvées, 34 retirées, 26 repoussées ou refusées et 3 renvoyées.

Dans son intervention, Favre a souligné en particulier les initiatives accomplies dans le domaine de l'innovation technologique : « *Nous avons essayé de rapprocher les citoyens de notre institution en travaillant énormément sur le site Internet de la Commune, qui représente la nouvelle frontière vers laquelle l'Administration doit se tourner. En outre, à présent tous les Conseillers ont une adresse mail personnelle, la salle du Conseil et les salles des groupes et des commissions sont dotées de wi-fi, sans oublier la procédure dite Iride qui garantit de nouvelles fonctionnalités au service des séances et des commissions, qui nous a permis de remporter le prix de e-governement au niveau national* ».

Le président du Conseil communal a parlé également de son expérience au sein de l'Anci, l'association nationale des communes italiennes : « *Je vais souvent à Rome pour ces réunions, qui je pense sont très utiles pour se confronter avec les autres réalités. A ce propos, je souhaite qu'une place soit réservée aux présidents des Conseil communaux au sein du Celva aussi* ».

Dans les prochaines semaines, sera élu le Conseil communal des jeunes, qui sera présenté avant de la fin de la législature : « *Une initiative* – a commenté René Favre – *qui servira pour éduquer les jeunes à la citoyenneté, afin qu'ils comprennent ce qui arrive au sein du Conseil et pour leur inculquer le respect des institutions* ».

Denis Falconieri

Un deuil pour la culture valdôtaine

Vendredi dernier, 12 février, l'ancien président de la section de l'Union Valdôtaine d'Aoste-Ville Italo Cossard s'est éteint.

Cossard avait 83 ans et il a fait partie du Mouvement pendant de longues années. Père de l'assesseur communal de la ville d'Aoste Guido, Italo Cossard a été commémoré par le syndic et par le président du Conseil du chef-lieu régional Guido Grimod et René Favre. « *Son amour pour notre vallée et sa passion pour la culture trouveront un témoignage éternel dans ses ouvrages "Histoire et géographie de la Vallée d'Aoste" et "Storia Valdostana : dalla preistoria ai giorni nostri". Des pages d'une valeur inestimable encore aujourd'hui* ».

SUITE DE LA PAGE 1

Aoste, tout est prêt pour le départ du projet "City port"

tant pour l'Assessorat régional de l'Environnement qui l'a financé tout comme la Chambre de Commerce et la société Autoporto.

Dans une première phase, d'une durée de six mois, le service sera organisé; après, pendant les douze derniers mois d'expérimentation, le service sera actif. Les courriers qui portent normalement les denrées alimentaires et tous les autres produits dans les commerces du centre-ville changeront de direction : à l'autoport de Pollein, avec un système informatique, les produits seront transportés et livrés aux commerçants grâce à deux camions (alimentés au méthane) qui seront fournis par la Commune (avec l'aide des fonds du Ministère).

« *Vu l'expérience des autres villes du nord et du centre de l'Italie* - a dit encore Guido Grimod - *ce système est l'unique possible pour résoudre le problème du trafic dans les zones piétonnes* ».

Lié d'une certaine manière à la question du "City port", il y a aussi le projet de réalisation d'un système informatique pour la gestion des parkings dans la ville.

« *Depuis quelques mois, les parkings payants de la rue Carrel, de l'hôpital et de la Consolata ont adopté un panneau informatisé qui permet aux automobilistes qui entrent dans la ville de connaître avec certitude les emplacements disponibles pour garer leur voiture. Ce système sera adopté aussi pour d'autres parkings, comme celui de la place Plouves, qui sera informatisé de la même façon que les autres, pour un coût total de 130 mille euros* ».

Et encore, pour en terminer, sera bientôt présenté - durant les derniers jours de février - le calendrier des événements touristiques d'Aoste pour la période de mars 2010 à février 2011.

Au programme vendredi 26 et samedi 27 février prochain

Les Sections de la Basse Vallée organisent la Fête d'Hiver

UNION VALDÔTAINE
TOUJOURS AVEC VOUS

IIe Fête d'Hiver

AGREGATION
CULTURE
DEBAT POLITIQUE
SPORT

MENU

Apéritif de bienvenue

- Assiette valdôtaine
- Tartare de bœuf
- Vol-au-vent à la fondue et roulé de pommes de terre
- Rosettes parmentières et poivrons en bagna caôda
- Risotto à la Valdôtaine
- Raviolis maison
- Braisé au Donnas avec purée
- Plateau de fromages
- Blanc-manger et son coulis de fruits des bois

Café

Vin Blanc et Rouge

VENDREDI 26 FEVRIER 2010

- **VERRES** | *Salle Bonomi*
  21h00 - Conférence-débat « La Vallée d'Aoste face au problème de l'immigration »
  Avec la participation de :
  › **M. Antonio FOSSON,** Sénateur
  › **M. Auguste ROLLANDIN,** Président de la Région
  › **M.me Piera SQUINOBAL,** Syndic de Verrès
  Modérateur :
  M. Christian DIEMOZ

SAMEDI 27 FEVRIER 2010

- **MONTJOVET** | *Terrain de jeux couvert*
  14h00 - Tournoi de Foot à 5 réservé aux sections de l'Union Valdôtaine. Les equipes devront être composées de 10 membres au maximum. [Le prix de l'inscription est fixé à 60 euros par équipe]
  Les inscriptions devront parvenir impérativement avant le 12 février au siège de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin - Tel. 0125 1969000
  L'horaire pourrait subir des modifications
- **PONT-SAINT-MARTIN**
  Maison du Boulodrome
  18h30 - Vin d'honneur avec musique de Mile Danna et théâtre populaire.
  20h30 - Dîner, remise des prix et danses. [Prix du dîner 27 euros]
  Les réservations des places pour le dîner devront s'effectuer dans le délai du 23 février, en s'adressant à : M.me Eleonora Preti - Tel. 347 2401606 Siège central de l'Union Valdôtaine Tel. 0165 235181 Siège de Pont-Saint-Martin Tel. 0125 1969000 - 320 6649162

Deux journées sous le signe de l'agrégation, culture, débats politiques et sports. Les Sections de l'Union Valdôtaine de la Basse Vallée, de Montjovet à Pont-Saint-Martin y compris celles des vallées latérales, présentent la deuxième édition de la Fête d'hiver. Après le succès de la première édition, qui fut organisée en 2006 et qui vit la participation de plus de trois cents personnes, la Basse Vallée s'est engagée pour organiser à nouveau cet événement.
Vendredi 26 février, la manifestation débutera, à 21h auprès de la Salle Bonomi de Verrès, par la conférence-débat sur le thème « *La Vallée d'Aoste face au problème de l'immigration* » .
« *On a choisi ce sujet* – explique Eleonora Preti, un des organisateurs – *parce qu'il s'agit d'un problème qui est d'actualité surtout dans les villages de la Basse Vallée : Verrès et depuis quelque temps aussi Montjovet enregistrent un pourcentage élevé d'immigrés* ». Au débat, qui sera orchestré par Christian Diémoz, interviendront le président de la Région Augusto Rollandin, le Sénateur Antonio Fosson et le syndic de Verrès Piera Squinobal.
Le jour suivant, samedi 27 février, à partir de 14h, un tournoi de Foot à 5 réservé aux sections de l'Union Valdôtaine animera le terrain de jeux couvert de Montjovet.
Une dizaine d'équipes se disputeront la victoire finale pendant les matchs de l'après-midi. Programme assez riche pour la soirée qui se déroulera à la Maison du Boulodrome de Pont-Saint-Martin : rendez-vous à 18h30, pour un vin d'honneur avec musique de Mile Danna et le théâtre populaire, qui anticiperont le dîner, la remise de prix et les danses. Les réservations des places pour le dîner, qui coûtera 27 euros, doivent être faites dernier délai le 23 février, en s'adressant à : Mme Eleonora Preti, tél. : 347/2401606, au Siège central de l'Union Valdôtaine, tel. : 0165/235181, ou au Siège de Pont-Saint-Martin, tel. : 0125/1969000 ou au 320/6649162. En outre, pour le dîner, un service de bus sera mis à disposition. Réservations au Siège Central de l'Union Valdôtaine.

Le Mouvement rappelle à tous ses adhérents qui ont renouvelé leur adhésion pour l'année 2010 qu'un porte-clés (photo) frappé pour l'occasion est à leur disposition.
Les inscrits peuvent le retirer directement au Siège Central de l'Union Valdôtaine, 29 avenue des Maquisards, à Aoste.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Gaby

a le chagrin d'annoncer le décès de Monsieur

Emilio BASTRENTA
âgé de 72 ans
membre de la section
et Syndic de la Commune

Issu d'une famille où le travail avait la même considération que le respect des institutions religieuses et civiles, il fut pendant toute sa vie petit-berger, bûcheron, et enfin, terminées ses études, employé chez FIAT à Turin où il progressa jusqu'à obtenir une place parmi les cadres de l'entreprise.
Après sa retraite, il rentra dans son pays natal où il se trouva aussitôt engagé dans l'administration publique et où il occupa, successivement, la charge de Conseiller, assesseur, président de la Communauté de Montagne « Walser » pour être enfin élu, à la charge de Syndic de Gaby.
La maladie qui avait occupé silencieusement son organisme l'a emporté, après plus de 4 mois de souffrances, laissant sa famille et son Pays.
La communauté unioniste de Gaby, ainsi que toute la communauté Walser participent au chagrin de la famille et présentent émues leurs condoléances les plus sincères à son épouse Desy, à ses enfants Ornella et Davide avec leur famille, à ses frères ainsi qu'à toute sa nombreuse parenté.

Le président Ego Perron, les employés du Mouvement et la rédaction de "Le Peuple Valdôtain" présentent leurs condoléances à la famille d'Emilio Bastrenta, et s'unissent, en particulier, à la douleur de son frère Silvio, fonctionnaire du siège de l'Union Valdôtaine de la Basse Vallée.

***

La Section de l'Union Valdôtaine de Jovençan

présente, malheureusement avec un peu de retard, ses condoléances à la famille de

Monsieur
Aldo QUENDOZ
Ancien Syndic de la commune et membre de la Section depuis la première heure de sa formation

La section est très proche, en cette période particulièrement douloureuse, de son fils Ezio, de son petit-fils Jean-Louis et de sa femme Federica, membres de la section.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine d'Allein

a la joie d'annoncer la naissance de
ASIA

de Massimo Diémoz, membre de la section, et Lorena Cerise.

Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, à son frère aîné Matteo, aux grands-parents Albert et Silvana et Guido et Angela, ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité à la petite Asia.

SECTION DE L'UNION VALDÔTAINE DE NUS

SAMEDI 20 FEVRIER 2010

Aire sportive de Saint-Barthélemy

COMPÉTITION DE SKI DE FOND NOCTURNE, TECHNIQUE LIBRE, PAR ÉQUIPE TIRÉE AU SORT

19h : Rendez-vous ; 19h30 : Départ de la compétition
Frais d'inscription 5 euros
Prix du dîner, 15 euros, à 20h30

Errebi srl
dei fratelli Barmaverain

Fotovoltaico

Geotermico

Solare termico

Biomassa

Siamo a
SAINT CHRISTOPHE
Loc. Grand Chemin 16
(vicino all'arena Croix Noire)

☎ 0165/261128
errebi.aosta@libero.it